

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LE CONSERVATOIRE SE DOTE D'UNE CLASSE PRÉPARATOIRE À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR THÉÂTRE



L'actuel cycle spécialisé théâtre, menant au Diplôme d'Etudes Théâtrales (DET), proposé conjointement par les Conservatoires à Rayonnement Régional des métropoles de Nancy et Metz, fait peau neuve.

En effet, la DRAC Grand Est a confirmé, via un arrêté du Préfet de région, l'obtention pour les deux établissements de l'agrément du Ministère de la Culture pour la mise en place d'une Classe Préparatoire à l'Enseignement Supérieur (CPES). Celle-ci remplace le cycle spécialisé actuel de manière rétroactive au 1^{er} septembre 2021. Une campagne de diffusion va être lancée le mois prochain pour faire connaître la CPES au niveau national et élargir ainsi son vivier d'élèves.

Conformément aux réformes prévues par le Ministère, la CPES a pour visée la mise en place d'enseignements préparant aux concours d'entrée des écoles supérieures de la création artistique.

Dans ce cadre, l'essentiel du cursus est basé sur l'interprétation théâtrale, cependant les étudiants suivent également des cours leur permettant d'acquérir des compétences connexes, comme la pratique vocale et la danse, le clown, le mime... Ils suivent également des cours dévolus à la connaissance de leur environnement professionnel, et leur formation est rythmée par des stages ponctuels avec des structures partenaires (CDN de Nancy, BMK à Metz...).

OBTENTION DU STATUT ÉTUDIANT

Loin d'être un simple changement de dénomination, la création de la CPES est un atout majeur tant pour l'établissement que pour ses élèves. En effet, les étudiants de la classe préparatoire théâtre bénéficieront désormais du statut étudiant et de tous les avantages qui y sont liés : bourses du CROUS et aides sociales, APL, réductions dans de nombreux musées, cinémas et théâtres... Avec une carte étudiant attestant du nouveau statut.

Un regain d'attractivité donc pour cette filière et par extension pour le Conservatoire régional du Grand Nancy, qui travaille désormais à l'obtention de l'agrément d'une CPES Musique avec les conservatoires partenaires du Réseau Grand-Est.